

## Parfum : Fleur de lilas

### La Célestine

La Gasnerie 44390 Petit Mars

Téléphone : 06 12 53 36 53

Facebook : Sonia Faure

Siret : 428618102 00050

### LILAS

\*Cette fragrance répond aux normes européennes : IFRA, CLP CE N°1907/2006.

\*Garantie sans substances CMR (Substances Cancérigènes, Mutagènes et Reprotoxiques).

\*Ne contient pas de phtalate.

\*Élaboration & Production France (Grasse) Garantie.

Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations. Pictogrammes de danger : Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers.



### Mentions de danger :

En cas d'ingestion : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin et /ou ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59 (24h/24 7j/7).

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence :

P P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. I P301+P330+P331 En cas d'ingestion : rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

I P302+P352 En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau / .... I P303+P361+P353 En cas de contact avec la peau : (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/se doucher. I P304+P340 En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. I P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continu I P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. I P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. I P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

I P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. S P405 Garder sous clef. E P501 Éliminer le contenu/récipient dans ... (... conformément à la réglementation locale/régionale/nationale ou internationale).

P : Préventions I : Intervention S : Stockage E : Elimination

### Substances induisant une classification :

3-phenyl-1-propanol alpha-methylcinnamaldehyde p-tolylacetaldehyde dihydroeugenol (2-methoxy-4-propylphenol) alpha-methyl-3,4-methylene-dioxyhydrocinnamic aldehyde (mmdhca) hydroxycitronellal indole isoeugenol linalool cis-p-menthan-7-ol.